

Répartition des emplois du 1er degré - Rentrée 2023

Rappel du contexte national

Le schéma d'emplois arbitré pour le programme 140 est de -1 117 ETP. En moyens d'enseignement, cette baisse sera limitée à -667 ETP (-1117+900/2), en raison d'une proportion prévisionnelle de stagiaires à temps plein plus importante que celle qui avait été prévue pour la rentrée 2022 :

Rentrée 2022 : hypothèse de 4 050 stagiaires temps plein retenus (soit 40 % des stagiaires)

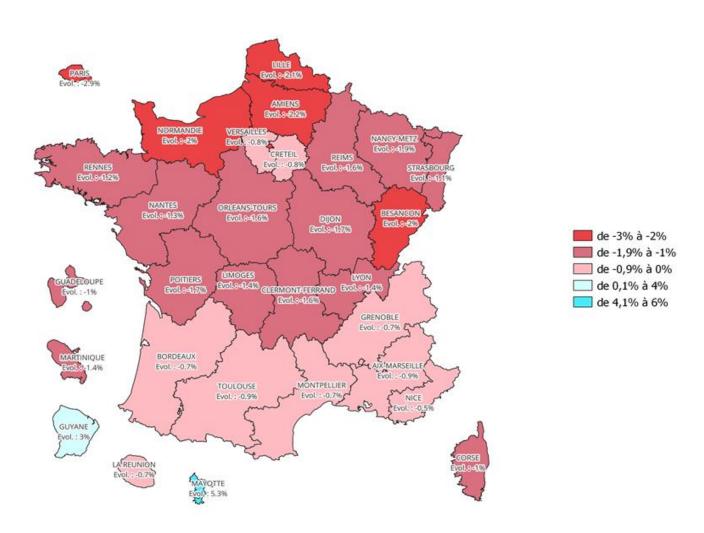
Rentrée 2023 : hypothèse de 4 950 stagiaires temps plein attendus (soit 50 % des stagiaires)

Cette bascule de 900 emplois de stagiaires à mi-temps en 900 emplois de stagiaires à temps plein représente, pour un même nombre d'emplois, un apport complémentaire de 900/2=450 moyens d'enseignement (en présence devant élèves).

La politique engagée en faveur de la maîtrise des savoirs fondamentaux, de la justice sociale et de l'équité territoriale est poursuivie :

- Poursuivre le dédoublement des classes de GS en éducation prioritaire ;
- Poursuivre le plafonnement des classes de GS, CP et CE1;
- Accompagner l'école inclusive (création d'ULIS);
- Accompagner les territoires ruraux : aucune fermeture d'école sans accord local.

Evolution prévue des effectifs d'élèves (en %) à la rentrée scolaire 2023 (premier degré public)



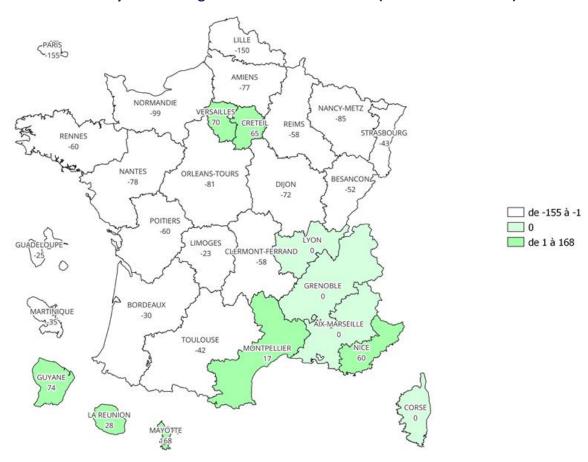
Le contexte de l'académie d'Amiens

À la rentrée 2022, l'académie a perdu 3 358 élèves dans le premier degré public, ce qui confirme la tendance à la baisse démographique observée depuis quelques années, qui devrait s'accentuer à la rentrée 2023 avec une baisse prévisionnelle des effectifs de -3 792 élèves :

Elèves	Effectifs Rentrée 2021		Effectifs rentrée 2022		Effectifs rentrée 2023 (prévision)	
Aisne	47 000	(-938)	45 921	(-1 079)	44 722	(-1 199)
Oise	81 290	(-1 263)	80 129	(-1 161)	78 762	(-1 367)
Somme	44 181	(-861)	43 063	(-1 118)	41 837	(-1 226)
Académie	172 471	(-3 062)	169 113	(-3 358)	165 321	(-3 792)

En raison de cette baisse démographique continue, la mesure de rentrée 2023 notifiée à l'académie d'Amiens sera négative, à -77 ETP en moyens d'enseignement.

Variation des moyens d'enseignement à la rentrée 2023 (mesures de rentrée)



Consultation du CSA sur la répartition des emplois entre les départements de l'académie

La consultation du comité social académique porte sur l'évolution de la répartition des emplois d'enseignement du premier degré dans l'académie. La mise en œuvre au titre de la rentrée 2023 conduit aux évolutions suivantes :

Emplois	P/E Rentrée 2022	Evolution théorique des emplois selon évolution démographique (à P/E constant)	Mesures de rentrée 2023	P/E prévisionnel Rentrée 2023
Aisne	6,46	-77	-17	6,60
Oise	5,94	-81	-40	6,00
Somme	6,50	-80	-20	6,64
Académie	6,23	-238	-77	6,32

Nombre de professeurs pour 100 élèves (P/E) prévu à la rentrée scolaire 2023 : 5,98

Évolution: +0,9 % (P/E 2022: 5,93)

